

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le handicap visuel en Suisse : quatre fois plus fréquent qu'on ne le pensait**

**Lausanne-St-Gall – le 14 janvier 2013 : L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA évalue à plus de 320 000 le nombre de personnes aveugles ou malvoyantes en Suisse. Selon l'étude que vient de publier l'organisation faîtière, ce nombre est presque quatre fois plus élevé que le chiffre avancé jusqu'à présent. Qui plus est, la tendance est nettement à la hausse, ne serait-ce que pour des raisons démographiques.**

Jusqu'à aujourd'hui, le nombre de personnes handicapées de la vue en Suisse était estimé à 80 000 ou 100 000. Cette évaluation remontait à la fin des années 1990 et s'appuyait sur la méthodologie d'études américaines. Depuis lors, l'état des données pour la Suisse a beaucoup évolué. La nouvelle étude de l'UCBA, publiée sous le titre « Handicap visuel et cécité : évolution en Suisse », tient compte de toutes les statistiques disponibles dans notre pays et s'appuie sur près de vingt études récentes, suisses et étrangères.

#### **Personne n'est épargné**

Toutes ces recherches indiquent que les handicaps visuels chez les personnes âgées sont beaucoup plus fréquents que nous ne le supposions jusqu'à présent. Cela vient du fait que certaines catégories de personnes n'ont pas été recensées durant longtemps, notamment celles qui n'ont subi une déficience visuelle qu'à l'âge de la retraite (AVS). C'est également le cas de bon nombre de migrants. Mais l'étude de l'UCBA souligne aussi une fréquence inattendue des handicaps visuels chez les personnes handicapées mentales.

Les handicaps visuels en Suisse sont très inégalement répartis selon les âges. Alors que moins de 0.5% des enfants est malvoyant, cette part s'élève à au moins 20% des personnes âgées. Qui plus est l'acuité visuelle diminue drastiquement avec l'âge au point qu'une personne sur deux de plus de 90 ans ne peut plus ni lire ni reconnaître les visages malgré tous les moyens auxiliaires existants.

#### **430 000 personnes concernées en 2032**

D'après les calculs de l'UCBA, le nombre de personnes aveugles ou malvoyantes augmentera encore sensiblement au cours des prochaines années, du fait du vieillissement de la population née en nombre après-guerre, qui atteindra l'âge de la retraite, puis le grand âge. L'UCBA pronostique ainsi environ 400 000 personnes aveugles ou malvoyantes en Suisse en 2022 et quelque 430 000 dix ans plus tard. Après 2032 environ, ce nombre pourrait diminuer, d'une part pour des raisons démographiques, de l'autre parce qu'on peut escompter des succès thérapeutiques pour certaines déficiences visuelles dues à l'âge, telles que la dégénérescence maculaire.

#### **Nombreux avantages du dépistage**

Les handicaps visuels sont souvent niés, cachés ou simplement passés inaperçus durant des années et peuvent déboucher sur des erreurs de diagnostic, comme par exemple une démence naissante. Un examen précoce des performances sensorielles, un conseil en réadaptation et la fourniture rapide de moyens auxiliaires contribuent non seulement à une meilleure qualité de vie des personnes concernées, mais les protègent aussi de l'exclusion de leur milieu social et leur garantit une certaine autonomie.

-----

**Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :**

Nicolas de Saussure, +41 22 347 44 48 ou +41 79 837 69 73  
nicolas@desaussure-communication.ch

**Etude :**

Vous trouverez toute l'étude sous :

[www.szb.ch/fr/actualite/ucba-news/nouvelle-publication-handicap-visuel-et-cecite-evolution-en-suisse.html](http://www.szb.ch/fr/actualite/ucba-news/nouvelle-publication-handicap-visuel-et-cecite-evolution-en-suisse.html)

**Photos :**

Photos LDD sur le site Internet de l'UCBA :

[www.szb.ch/fr/selection-presse/archives-des-photos.html](http://www.szb.ch/fr/selection-presse/archives-des-photos.html)

**Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA**

L'UCBA s'engage depuis 1903 à permettre aux personnes aveugles, sourdaveugles et malvoyantes de mener leur existence de manière aussi autonome que possible.

En tant qu'organisation faîtière regroupant plus de 60 organisations membres, l'UCBA met sur pied des cours de formation continue pour le personnel spécialisé travaillant avec des adultes et des enfants sourdaveugles, aveugles ou malvoyants. Elle informe divers publics sur le handicap visuel et ses conséquences, gère une bibliothèque spécialisée et coordonne la défense des intérêts à l'échelle nationale. Les activités de recherche de l'UCBA se consacrent à l'étude de multiples phénomènes relatifs au handicap visuel et à la surdicécité en poursuivant des objectifs précis.

Dans le cadre de ses prestations directes, l'UCBA conseille et accompagne les personnes atteinte de surdicécité. Elle développe et diffuse à des prix équitables des moyens auxiliaires adaptés. Elle gère un centre de compétence pour moyens auxiliaires optiques pour personnes malvoyantes, mène des recherches et forme du personnel dans le domaine de la basse vision, c'est-à-dire de l'exploitation optimale du potentiel visuel dont disposent encore les personnes malvoyantes. Elle leur propose également des consultations personnalisées.

=